

Les Amis des Monastères

N° 145 - JANVIER 2006 - TRIMESTRIEL - 4 €



Landévennec

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« **Fondation des Monastères** »

83/85, rue Dutot

75015 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

E-mail : fondationdesmonasteres@wanadoo.fr

www.fondationdesmonasteres.org

CCP 3 041 212 F LA SOURCE

Les Amis des Monastères

revue trimestrielle

Photo de couverture :

Landévennec

©

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

n° 06.253 - janvier 2006

Commission paritaire :

N° 1007 G 82214 du

10 octobre 2002

Directeur de la publication :

Mère Myriam Fontaine

Rédaction :

Tél. : 01 45 31 02 02

Fax : 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : 04 76 50 26 03

Numéris : 04 76 50 87 52

Fax : 04 76 50 17 17

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 145 – janvier 2006

Editorial, par Dom Louis Cochou 4

Landévennec, Hier et aujourd'hui
par Frère Marc Simon 7

Conseil d'Administration
de la Fondation des Monastères
du 1^{er} octobre à Landévennec
- *Un trop bref séjour* 19
- *Homélie du Père Abbé* 20
- *Résolutions du conseil d'administration* 21

Chronique juridique :
Questions-Réponses 22

Echos du monde monastique
- *Dédicace de l'église au Monastère
Notre Dame de la Plaine* 26
- *La journée de formation
au Centre Sèvres* 31
- *Les arnaques se suivent
et ne se ressemblent pas* 32

Recensions 33

Annonces 38

Abonnez-vous 40

EDITORIAL

LANN-GUENOLE

Le voyageur qui arrive pour la première fois à Landévennec est toujours saisi par la beauté majestueuse et ce grand calme du paysage que les textes anciens chantaient déjà. Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation des Monastères en ont fait récemment l'expérience. Carrefour de mer et de rivière, où l'eau s'étend et se retire sous un ciel toujours changeant, ceinturé de collines et de forêts, le site présente sur une face la verticalité d'un fjord et sur l'autre l'étalement des rives et de l'estran. Le moine y est sensible comme tout autre, et il est reconnaissant à ses prédécesseurs d'avoir choisi ce lieu de grande beauté pour y bâtir un monastère. La nature et l'histoire se sont donné rendez-vous en cet espace de confluence qui porte, en fait, le nom d'un homme. Quoi qu'il en soit de la difficile étymologie du mot « Landévennec », cette terre, en breton ce « lann », est considérée par tous comme la terre, le « lann » de saint Guénolé.

Quand fut posée, le 10 mai 1953, la première pierre du monastère actuel - qui doit être au moins le sixième construit ici depuis l'orée du VI^e siècle - le Père

Abbé Louis-Félix Colliot a eu cette belle parole : « Si nous avons voulu revenir à Landévennec, ce n'est pas parce que nous nous sommes laissés séduire par la beauté d'un site ou par l'éclat d'un souvenir; mais bien parce que nous croyons que dans ce lieu, qui demeure comme imprégné de grâce et de prière, nous pourrions plus sûrement mériter la protection et retrouver l'âme d'un Saint ». Notre communauté qui avait pris naissance à Kerbénéat, près de Landerneau, en 1878, ne serait pas venue ici en 1950 si Landévennec n'était pas d'abord pour nous la terre de saint Guénolé.

Guénolé fait partie de la grande famille des saints et saintes des pays celtiques, et il porte leur visage particulier. Outre qu'ils sont très nombreux - le calendrier en compte au moins un chaque jour - leur sainteté a rarement fait l'objet d'une canonisation officielle. Elle a été seulement reconnue par leurs proches et leur entourage. Leur trait spécifique tient à ce que la localisation de leur culte est moins liée à la présence de leurs reliques qu'aux lieux mêmes où ils ont vécu. Ils sont les saints ou saintes de tel « lann » ou de tel « loc ». Le

mot « lann » semble désigner une « clairière » ou un « espace ouvert » ; le mot « loc », du latin « locus », signifie le lieu comme une partie déterminée de l'espace.

Pour nos ancêtres, le saint est celui qui sanctifie l'espace de terre où il vit. Il sanctifie, par sa prière et ses actes de bonté, le monde qui l'entoure. Nos pères avaient une notion très concrète et terrienne de la sainteté. Pour eux, le saint purifie le monde et le rend habitable. Les récits hagiographiques expriment cela sous forme imagée en disant, par exemple, qu'en arrivant à tel endroit, tel saint a chassé un dragon que personne, auparavant, ne pouvait maîtriser, ou encore que saint Guénolé a débarassé pour toujours de toute espèce de serpent l'île Lavret, près de Bréhat, où il s'est formé à la vie monastique à l'école de saint Budoc.

Par sa prière et sa pénitence, le saint détermine un espace, un « lann », où rayonne sa sainteté. Et les foules se plaisent à venir prier et se refaire spirituellement en ce lieu. Elles aiment à en contempler le paysage, à marcher autour de l'oratoire ou à faire troménie autour de l'enceinte ; elles aiment boire l'eau du même puits ou de la même source où a bu le saint. Et comme nos vieux saints étaient de grands pèlerins, il n'est pas étonnant de

rencontrer sous le même nom plusieurs « lanns » ou plusieurs « locs ».

Ils ont aimé s'établir sur les îles ou au bord de la mer, dans les abers et les estuaires, tel celui de l'Aulne où s'établit saint Guénolé. Le rivage est un lieu limite, une frontière entre la terre et la mer. Jusqu'au XI^e siècle, au moins, l'entrée principale du monastère de Landévennec était du côté de la mer, non du côté de la route. Les saints bretons semblent fascinés par l'horizon marin; ils ont été portés à chercher ce qui se cache au-delà. D'où les périple et les aventures vers l'inconnu, comme le voyage de saint Brendan et le mythe du pèlerinage à la quête de l'île introuvable. Plongés dans le visible qu'ils aiment et qu'ils respectent, ils ne se lassent pas de chercher, à travers lui, l'Invisible. « Cherchez à connaître la création si vous voulez connaître le Créateur », écrit saint Colomban.

Les fouilles archéologiques sur le site primitif de notre monastère ont montré que la distance entre les compagnons de saint Guénolé et nous est bien d'environ quinze siècles. Y aura-t-il encore des moines en ce lieu dans quinze autres siècles ? Question sans réponse, bien entendu, car ces choses-là sont entre les mains de Dieu. Ce qu'un abbé de

Landévennec peut dire aujourd'hui avec assurance, c'est l'expérience qu'il fait de la présence de saint Guénolé en ce lieu. Bien des croyants se déplacent pour venir ici-même se confier à son intercession, comme pour se tenir à l'endroit où ils se feront le mieux écouter de lui. Se rapprocher du « lann » où il a vécu, regarder le paysage qu'il a contemplé lui-même, ou, comme le disait le Père Abbé Louis-Félix, rechercher la grâce et la prière qui imprègnent ce lieu est un chemin pour retrouver confiance et lumière intérieure.

Nous honorons vraiment saint Guénolé et nos vieux saints bretons, cornouaillais, gallois, écossais et irlandais, lorsque, par notre prière et notre vie, nous essayons d'ouvrir nous-mêmes aujourd'hui des clairières de paix et de fraternité dans les forêts et sur les rivages de ce monde. Partout autour de nous, il y a des « lanns » et des « locs » à créer. Comme il y a aussi toujours à pèleriner vers l'horizon de notre vie, vers la Cité de Dieu où nos amis, les saints, nous précèdent et nous attendent.

FR. LOUIS COCHOU,
ABBÉ DE LANDEVENNEC



LE SITE DE LANDEVENNEC.

LANDEVENNEC

Hier et aujourd'hui

I. 15 siècles d'histoire

A. Tradition celtique

Tout au fond de la rade de Brest, l'Aulne, en provenance des collines bleues de Châteaulin, s'étale en un large plan d'eau que remonte la marée entre deux rives verdoyantes. C'est là que l'œil découvre, au détour d'un dernier méandre que dominant les toits de l'actuelle abbaye de Landévennec, les vestiges de celle qui l'avait précédée de quinze siècles.

Il faut, en effet, remonter jusqu'au 6^e siècle au moins pour voir s'installer dans ce vallon boisé une poignée de moines de tradition celtique. C'était à l'époque où les Bretons, fuyant la Grande-Bretagne envahie par les Saxons, cherchaient refuge en terre d'Armorique. « Boat people » avant l'heure, ils y venaient avec familles et bestiaux. Déjà christianisés, les accompagnaient leur clergé et leurs moines, les regroupant en d'innombrables « Plou » et « Lan », paroisses et monastères. Ainsi naissait la Bretagne. Bien que garantie par le fil ininterrompu de la tradition, l'histoire de ces premiers temps dispose de peu de documents mais quand au début du

9^e siècle l'abbaye de Landévennec apparaît dans l'histoire, on apprend qu'elle fut fondée par un certain moine gallois du nom de Winwaloé, dont elle conserve et vénère les reliques.

Le plus ancien document est un diplôme, sorte de lettre patente, de l'empereur Louis le Pieux qui enregistre en l'an 818, suite au synode réformateur d'Aix-la-Chapelle, le passage du monastère de Lantowinnoc d'une règle celtique à celle de saint Benoît. « Nous vous faisons connaître que Matmonoc, abbé du monastère de Lantowinnoc étant venu auprès de nous, nous l'avons interrogé sur la vie des moines en ce pays et sur leur tonsure. A toutes nos questions il a répondu avec la plus grande clarté et loyauté, et nous avons ainsi appris que c'était des Irlandais (Scoti) qu'ils tenaient leur façon de vivre et leur tonsure, alors que dans toute l'Eglise apostolique et romaine on sait qu'il en va autrement. » On en est donc réduit, pour ce qui est des siècles antérieurs, à se référer à la tradition celtique, surtout irlandaise, avec son ascétisme, son calendrier déphasé, son costume, ses manuscrits.

B. Bénédictins

L'alignement de Landévennec et autres monastères celtiques sur le reste de l'empire ne devait pas tarder à se traduire en épanouissement culturel. Cinquante ans après, le scriptorium du monastère témoigne d'une grande activité, dont il reste un évangélaire, aujourd'hui à New-York, un autre à Oxford ; surtout dans la communauté, qui ne dépasse guère la douzaine, se révèlent trois auteurs, dont l'Abbé lui-même, qui rédige en latin, entre 860 et 884, les vies en vers et en prose de saint Guénolé et saint Pol Aurélien. Y transparaît la vie d'une communauté prospère, qui sait apprécier les avantages de ce site où elle vit entre bois et rivière : « Véritable Paradis, écrit l'Abbé Gurdisten, où apparaissent les premières fleurs et les premiers bourgeons de l'année et s'en vont les dernières feuilles ; un vrai jardin où cueillir non seulement les fruits de la terre mais aussi ceux du ciel. »

Paradis menacé pourtant, car depuis déjà des années vikings et drakkars courent mer et rivières. En l'an 913 les hordes normandes se jettent sur la Bretagne. La date en est conservée sur le calendrier du monastère aujourd'hui à Copenhague : « Eodem anno destructum est monasterium Sancti Winwaloei a normannis (Cette année même le monastère de Saint-Guénolé a été détruit par

les Normands) ». Comme ailleurs en Bretagne, les moines se sont enfuis à temps. Ceux de Landévennec ont trouvé refuge en la citadelle de Montreuil en Picardie ; ils étaient treize, dont les noms nous sont conservés. Ils allaient y demeurer une trentaine d'années, tandis que leur monastère breton, incendié, abandonné, s'en allait en ruine. Ils le retrouveront une quarantaine d'années après en état de complet délabrement.

Il leur fallut, bien sûr, des années pour retrouver la prospérité d'antan. La reconstruction semble avoir été lente et modeste. Le onzième siècle cependant va mettre fin à cette période de pénurie ; c'est d'ailleurs une période faste à la fois pour les monastères et pour la famille ducale de Cornouaille qui patronne Landévennec. Elle est marquée par la rédaction, au milieu du siècle, du Cartulaire de l'abbaye, dont le manuscrit, conservé à Quimper, rassemble avec les chartes de possession les différentes vies, en prose et en vers, de saint Guénolé, et les hymnes en son honneur.

La situation du monastère change cependant avec l'accès de la famille comtale au Duché de Bretagne. Jusque là seul monastère en Cornouaille et seul objet des faveurs comtales, il se voit désormais supplanté par la nouvelle fondation à Quimperlé de l'abbaye de

Sainte-Croix. Il reste cependant très lié à cette famille, qui lui assure durant encore deux siècles ses abbés et sans doute aussi ses subsides. C'est d'ailleurs le moment, au début du douzième siècle, où les moines, sur les murs de leur église carolingienne, édifient une belle église romane vaste et riche, avec déambulatoire, transept, et tour centrale, et dotent leur monastère d'un cloître roman aux colonnettes jumelées. On sent là l'influence de Fleury-sur-Loire, que l'on sait d'ailleurs en relation étroite avec les monastères bretons.

C. Le Moyen-Âge

De ces siècles médiévaux l'histoire a gardé peu de souvenirs, sauf le retour périodique des incursions de pillards et de bandes armées, surtout les escouades anglaises logées à Brest, à tel point que l'abbaye doit s'entourer au treizième siècle de remparts, de douves et de tourelles. Les moines ont d'ailleurs leur part des calamités publiques, et il y en a : guerre de succession de Bretagne et grandes compagnies au quatorzième siècle, guerres de la Ligue au seizième ; au milieu du quatorzième la Grande Peste aussi.

Cependant, à travers heurs et malheurs, la vie monastique se poursuit. On connaît les noms des Abbés, tous issus des familles

nobles de la région, en attendant l'instauration en 1522 de la Commende. Les témoignages contemporains attestent la fidélité des moines à leur office choral, ainsi qu'à leurs oeuvres charitables. L'effectif des moines ne dépasse guère la douzaine, et il en sera ainsi jusqu'à la Révolution. La fin du 16^e siècle pourtant est catastrophique : avec le passage des troupes bretonnes, françaises, anglaises, espagnoles, le monastère est ruiné et abandonné.

D. Renouveau et déclin

Heureusement, comme partout en France, la vie religieuse connaît en Bretagne au 17^e siècle un regain de vitalité, tant dans l'essor des ordres religieux que dans la foi et la pratique populaires ; on sait les étonnantes entreprises missionnaires d'un Michel Le Nobletz et d'un Père Julien Mau noir. L'abbaye aussi va renaître. Grâce au savoir-faire d'un nouvel Abbé commendataire, Jean Briant (1608-1630), Landévennec restaure ses bâtiments et aussi sa vie régulière en s'affiliant à des sociétés de réforme. En 1636 l'abbaye s'agrège à Congrégation de Saint-Maur. C'est le salut.

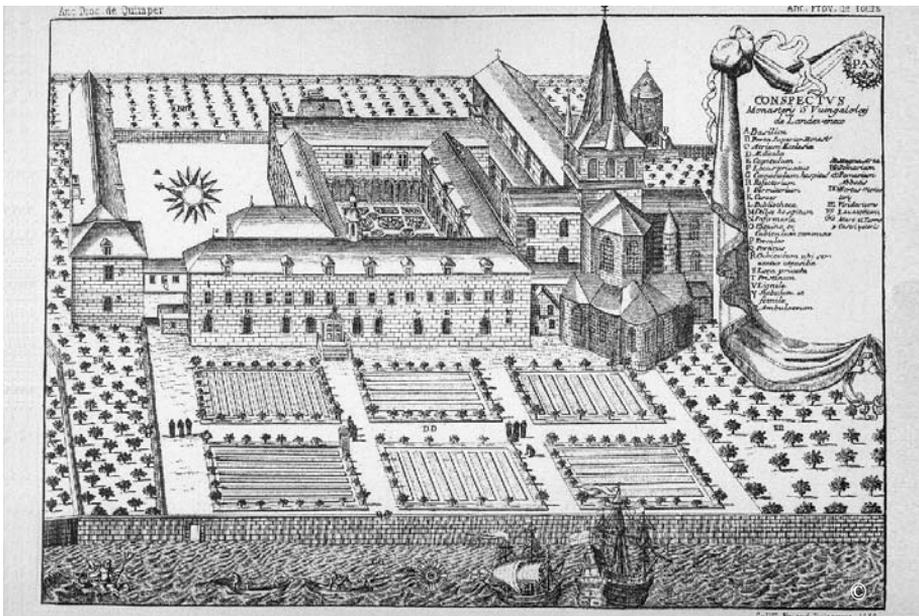
Les études retrouvent leurs droits : le Père Noël Mars écrit une « Histoire du Royal Monastère de Saint Guénolé de Landévennec » en 1648 ; le Prieur, Dom Maur

Audren de Kerdrel, lance le projet d'une nouvelle Histoire de Bretagne, qui verra le jour en 1707 sous le nom de Dom Lobineau ; un peu plus tard, Dom Louis Le Pelletier publiera un « Dictionnaire de la langue bretonne », qui fait toujours autorité.

Au temporel l'abbaye, dite « royale », s'entoure d'un important domaine qui constitue une double seigneurie dont l'Abbé, commendataire, est titulaire et bénéficiaire. Huit prieurés dépendent de l'Abbé : Tibidy, Camfrou, Le Parc, Châteaulin, Concarneau, Lanvern, Ile de Sein, Batz en Guérande ; et sept églises paroissiales sont à sa nomination. Les paroisses voisines sont presque en totalité

propriété et paient la rente annuelle au même Abbé : Landévennec, Argol, Trégarvan, Telgruc, et Crozon. Quant à l'environnement, de bois, de mer, de collines, il n'a guère changé depuis saint Guéanolé. Landévennec, « le plus beau séjour de France », au dire de Dom Noël Mars ; « J'y pourrais placer le paradis terrestre », dit un autre ; ceux du 9^e siècle le disaient déjà.

Mais voici le 18^e siècle. « Siècle des lumières » dit-on. Ce 18^e est en fait celui de la décadence de la vie religieuse, philosophie et jansénisme se donnant la main. Les vocations se raréfient, les convictions se perdent. Landévennec est vite réduit à cinq ou six moines. Les



LE MONASTÈRE AU XVII^e SIÈCLE.

Commission des Réguliers de 1766 ne la supprime pas, mais en 1784 le titre abbatial est éteint et la mense transférée à l'évêché de Quimper. La Marine aussi fait des projets pour y implanter un hôpital ou un collège. Mais la Révolution est en marche. Les quatre derniers moines se séculariseront, et le 21 mai 1792 l'abbaye est mise en vente. Tandis que se succéderont les propriétaires - il y en aura sept - les murs très vite s'écrouleront, l'oubli et le silence plus encore que les ronces s'empareront de ces lieux pour plus d'un siècle et demi.

E. Kerbeneat - Landévennec

En 1871, Mgr Anselme Nouvel de La Flèche, moine lui-même tardivement et profès de la Pierre-qui-Vire, est nommé évêque de Quimper. Nostalgique de la vie monastique, il fonde dans une campagne retirée du Léon un nouveau monastère, fort modeste encore en vérité : Kerbénéat, ou « maison de Benoît ». Trois moines au départ, mais qui vont être quarante au tournant du 20^e siècle. Quarante moines que l'ostacisme des lois anti-religieuses de France contraint en 1903 à s'exiler au Pays de Galles. De retour en 1922, mais très réduits en nombre, ils s'enracinent pourtant avec ténacité. Déjà ils rêvent de relever Landévennec. Le mouvement culturel breton « Bleun-Brug », l'afflux des vocations au lendemain de

la guerre, le renom croissant de l'abbaye, qui a retrouvé un Abbé en 1945 en la personne de Dom Louis-Félix Colliot, tout contribue à hâter la réalisation du rêve. Il y faudra quinze années de tractations entre les moines, le Bleun-Brug et le propriétaire. Le 28 Juillet 1950 la communauté de Kerbénéat achètera Landévennec pour le prix de 15 millions de francs.

C'est une communauté nombreuse - 50 moines - et jeune qui entreprend de faire revivre la vie monastique en ces lieux après 160 ans de silence. Quinze autres années. Une première tranche de travaux, de 1953 à 1958, bâtira le nouveau monastère ; une seconde, de 1962 à 1965, l'église abbatiale ; le tout grâce à l'appui généreux de toute une population. Ce n'est pas sans signification que l'abbaye renaisse en cette période charnière ni que le chantier de cette église ait coïncidé avec un autre chantier, celui de l'Eglise Catholique au Concile Vatican II, ouvert en octobre 1962 et clos en 1965.

Ce sera, en effet, la grande tâche du Père Jean-de-la-Croix Robert, qui succède au Père Louis-Félix Colliot en 1970, de conduire la communauté dans l'esprit et les directives du Concile. En 1981, répondant à un appel déjà ancien de l'Eglise d'Haïti, il ouvrira à Port-au-Prince, puis au

Morne Saint-Benoît, une antenne monastique de quatre Frères, qui se développera lentement. En 1985 des fêtes exceptionnelles marqueront le quinzième centenaire de l'abbaye, soulignant son insertion dans le contexte breton. Un important colloque scientifique consacré aux écrits du haut moyen-âge confirmera la vocation culturelle de l'abbaye, déjà concrétisée en son exceptionnelle bibliothèque bretonne et désormais dans son musée.

En 1991 la communauté a élu pour son Abbé le Père Louis Cochou, dans les mêmes perspectives d'ouverture et de fidélité. Comme pour tout monastère se confirme sa vocation d'accueil, avec ces deux atouts que sont sa liturgie et son environnement. Comme partout aussi, certes, faute de renouvellement se réduit et vieillit la communauté, mais sans pour autant renoncer à louer Dieu et témoigner de lui en ce Bout du Monde.

II. Un complexe museographique

A. Le site

Vendu aux enchères en 1792, le monastère, comme on pouvait s'y attendre, ne tarda pas à tomber en ruines et à servir de carrière de pierres, notamment pour Brest, très proche par la mer et où

atterrissent entre autres les stalles du choeur, le cloître, des chapiteaux et des pierres tombales. Sept propriétaires allaient se succéder jusqu'en 1950 ; mais dès 1825 ce n'était plus qu'un « amas de décombres », que l'on finit par niveler sous une couverture de terre, tandis que l'église, plantée de palmiers, prenait l'allure d'un jardin exotique.

C'est ainsi que, en octobre 1950, les moines de Kerbénéat découvrirent les lieux qu'ils venaient d'acheter. L'urgence commandait de défricher d'abord la propriété ; assez vite cependant, pour répondre à la curiosité des visiteurs, on mit en place dans un bâtiment à proximité une exposition faite de panneaux historiques retraçant le cours séculaire de l'abbaye, qu'un diaporama vint ensuite compléter.

Les années 80 marquèrent un tournant. D'abord les premières fouilles archéologiques révélèrent la partie enterrée des vestiges. Une fois mise au jour la couche supérieure, on comprit que l'on allait au-devant d'une progression à la verticale vers des couches superposées à reculons de l'histoire, mais toujours au même emplacement. Cela était dû à l'état des lieux, particulièrement humides. Comme l'écrivent les responsables, « pour lutter contre



INAUGURATION DU NOUVEAU MONASTÈRE EN 1958.

l'humidité, on rehaussait les sols de chaque nouveau bâtiment avec les gravats du précédent, tout en conservant en place les bases des murs antérieurs. On aboutit de cette façon à un empilement des sols et à une superposition des édifices successifs, dont l'étude stratigraphique permet de retracer les plans et l'évolution. L'histoire du monastère est ainsi figée dans la terre. »

Les campagnes de fouilles qui s'ensuivirent jusqu'après l'an 2000 confirmèrent ces pronostics. Elles permirent aussi de découvrir tout un matériel de chapiteaux, boiseries, sarcophages, squelettes et

autres, qui sont autant de témoins privilégiés de la longue histoire de l'abbaye.

B. Le musée

Ainsi naquit le projet d'un authentique « Centre d'interprétation », qui rencontra l'adhésion du Conseil Général du département et du Parc Naturel Régional d'Armorique. En continuité physique avec le site des ruines de l'ancienne abbaye, dont c'était là le complément logique, un beau musée avec tout son accompagnement technique fut mis en chantier en 1989 et inauguré dès l'année suivante.



ENTRÉE DE L'ÉGLISE.

Le musée lui-même forme un quadrilatère de 19 mètres de côté. L'ensemble muséographique s'y organise selon une chorégraphie conçue par le conservateur Jean-Pierre Gestin : tandis que sur tout le pourtour se déroule, évoquée par objets exposés, l'histoire du monastère depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours, au centre et coeur de cet ensemble, symbolisé par un sarcophage du 9^e siècle ouvert sur une enluminure de ce même siècle représentant les quatre évangélistes et le Christ en gloire, s'inscrit le sens de toute vie monastique : une mort pour une vie, ou la recherche de l'éternel par les chemins de l'Évangile.

Des panneaux historiés balisent ce parcours historique, que concrétisent objets divers, plans, maquettes, manuscrits, photographies, etc... On y remarquera

notamment un double de la croix abbatiale dite de Saint-Mathieu, des fac-similés d'une vingtaine de manuscrits bretons des 9^e et 10^e siècles, et du calendrier du 10^e, un carrelage réalisé avec des éléments en provenance d'une villa gallo-romaine, une série de chapiteaux romans, une maquette du monastère carolingien, et celle du monastère à l'époque mauriste (d'après le *Monasticon Gallicanum*). La pièce maîtresse en est le sarcophage du 9^e siècle, trouvé sous une des piles de l'église ; il s'agit du cercueil en bois de chêne (150 kg), admirablement conservé et traité, d'un des princes de Cornouaille.

III. Rayonnement culturel

Dès l'adoption par l'abbaye de la Règle de Saint Benoît au début du 9^e siècle s'est affirmée la vocation de Landévennec dans le

domaine culturel ; il en reste un certain nombre de manuscrits aujourd'hui dispersés dans le monde et sans doute d'autres non encore identifiés. La nouvelle abbaye à son tour s'est enrichie très vite d'une riche bibliothèque qui constitue un exceptionnel outil de travail pour la recherche dans le domaine breton.

A. *Le scriptorium*

De la bibliothèque de l'ancienne abbaye il ne reste pratiquement rien. On sait que les ouvrages qui s'y trouvaient à la Révolution ont été dirigés par voie d'eau sur Châteaulin en amont de l'Aulne, et de là répartis entre Morlaix et Brest, les parchemins entre autres, pour servir de sachet à envelopper poudre ou tabac. Quelques rares ouvrages seulement ont pu être récupérés, dont une grammaire hébraïque à l'usage de Dom Louis Le Pelletier (1716).

Mais à cette époque les plus précieux manuscrits du monastère étaient déjà dispersés, on ne sait où ni comment. Heureusement plusieurs ont été retrouvés, issus du scriptorium de l'abbaye aux 9^e, 10^e et 11^e siècles. Ils constituent, par défaut et sous forme de fac-similés ou microfilms, le fonds ancien de la bibliothèque actuelle, et sont un élément essentiel du patrimoine culturel de la Bretagne. En voici le détail.

Un **évangélaire** ou recueil des quatre évangiles, du 9^e siècle, appelé « Harkness Gospels », actuellement à la Bibliothèque Municipale de New-York sous le sigle « Ms 115 ». On le date des années 850. Son origine a été établie grâce à la mention dans son calendrier des trois fêtes de saint Guénolé : 3 mars, 28 avril et 11 mai (dédicace). On y trouve des représentations zoomorphiques des évangélistes. On pense qu'il fut à l'usage de la communauté à Landévennec même.



EVANGÉLIAIRE DU IX^e SIÈCLE - (NEW YORK).

Un second **évangélaire**, actuellement à la Bodléienne d'Oxford (D.2.16 52719). Le texte est le même que dans le précédent, avec des miniatures également zoomorphiques. Tout y est cependant plus soigné. On le date du début du 10^e

siècle, et on y verrait volontiers un présent fait par Athelstan, premier roi d'Angleterre, à l'église d'Exeter, où il était en possession de l'évêque Léofric (mort en 1072).

Un **évangélaire** de la même époque, daté de l'an 909 et destiné à être donné par Matian et son épouse Digrenet à l'église de « Rosbeith » (sans doute Rospez, dans les Cotes-d'Armor). Aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Troyes (N° 960).

Un **calendrier liturgique** du 10^e siècle, conservé à Copenhague (Bibliothèque royale, Thott 239). On n'y trouve que les huit premiers mois de l'année ; plus une table pascale de 908 à l'an Mille, où est mentionnée à la date de 913 la destruction de Landévennec par les Vikings (« Eodem anno destructum est monasterium Si Uuinualoei a Normannis »).

Une **Vie de Saint Guéno**lé, « Vita et miracula sancti Uuinualoei », copie faite à Château-du-Loir au 11^e siècle, sur commande d'un certain Lambert, laïc. Actuellement à la Bibliothèque Nationale (BN, Lat. 5610 A).

Le **Liber Officialis** d'Amalair, portant la date de 952. Le codex est passé par la bibliothèque de Christ Church à Cantorbéry et se trouve aujourd'hui à Cambridge au Corpus Christi College (192).

Le **Cartulaire de Landévennec**, du milieu du 11^e siècle, comprenant les Vies de saint Guéno

lé en prose (par Wrdisten) et en vers, des hymnes en son honneur, et les chartes du monastère. Demeuré en possession des moines jusqu'à la Révolution, il a été saisi ensuite et est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Quimper (BM 16).

L'**Histoire du Royal Monastère de Saint Guéno**lé de Landévennec, par Dom Noël Mars, 1648. C'est le seul manuscrit issu du monastère même qui y soit encore conservé, après avoir été racheté en 1998. Manuscrit sur papier. Il reprend la Vita Sancti Winwaloei et la commente, puis les événements postérieurs, et passe en revue les Abbés successifs et les prieurés.

B. La bibliothèque bretonne

Outre sa bibliothèque monastique, d'allure classique et réservée à l'usage de la communauté, l'abbaye possède une bibliothèque uniquement consacrée à la Bretagne et ouverte à la consultation des chercheurs. Bibliothèque de style et de niveau universitaires, avec ses 25 000 volumes, brochures et revues, elle est l'une des trois principales en Bretagne et constitue un remarquable conservatoire de son patrimoine.

Dès avant les années de guerre le Docteur Louis Lebreton, médecin à Bourbriac dans les Côtes-d'Armor, avait entrepris de monter une bibliothèque aussi complète que possible de tous les ouvrages et revues ayant trait à la Bretagne (histoire, littérature, religion, recherche, droit, nobiliaire, géographie, tourisme, arts, monographies, langue, marine, agriculture, journaux, etc...). Son intention était, une fois constituée cette bibliothèque, de la confier à un monastère. Dès qu'il connut la renaissance de Landévennec, en août 1950, il la proposa à la communauté sous forme de dépôt à transformer en legs à son décès. Le contrat fut signé en 1951 et les plans de la nouvelle abbaye furent aménagés pour accueillir cette bibliothèque, qui fut inaugurée le 29 février 1960. De 1951 à sa mort en 1991, le Docteur Lebreton, avec le Père Grégoire Ollivier, installa la bibliothèque, à laquelle vinrent s'adjoindre bon nombre d'autres donations. Depuis lors elle accueille, sur simple rendez-vous, étudiants et chercheurs de tous âges désirant la consulter.

Par certains aspects la bibliothèque bretonne fait figure de conservatoire, avec ses incunables, ses archives diverses depuis le 15^e siècle (dont un « catalogue sommaire » a été établi récemment par le professeur Michael Jones

(Univ. de Nottingham), avec ses 9 manuscrits de théâtre populaire du 18^e siècle, ses « terriers » des bailliages de Bretagne, ses journaux et magazines du 19^e, ses 77 ouvrages du 16^e siècle, et 164 du 17^e, à quoi s'ajoutent les cartes postales de Bretagne (30 000), les chansons sur feuilles volantes (4500), la collection complète de l'Illustration (1843-1943), etc. En outre, beaucoup de ces documents sont rares sinon rarissimes : ainsi le catéchisme breton de 1576 n'est connu que par deux exemplaires.

L'ensemble de la bibliothèque a été informatisé et le seul listing représente un volume de 666 pages 21 x 29,7. On ne peut ici qu'énumérer les différents secteurs représentés :

Vie religieuse. Documents épiscopaux. Semaines religieuses des 5 diocèses bretons. Collèges libres (palmarès, bulletins des anciens). Abbayes et congrégations religieuses. Collection de bulletins paroissiaux.

Langue bretonne. Littérature, linguistique, livres religieux. Catéchismes, dont le plus ancien connu, 1576.

Un répertoire récent des ouvrages religieux en breton, « Les livres du Paradis », en donne 1200

présents dans cette bibliothèque sur 1800 connus.

Hagiographie bretonne. Ouvrages de synthèse et monographies.

Histoire et Géographie. Tous les ouvrages de référence. Cartes anciennes. Récits de voyages. Recueils de gravures.

Littérature en langue française en rapport avec la Bretagne. Environ 2000 ouvrages.

Marine. Récits de voyages. Revues Maritimes.

Culture et folklore. Traditions populaires. Contes et légendes.

Droit et Nobiliaire. Réformation de la noblesse en 1680. Monographies familiales. Coutumes de Bretagne.

Agriculture. Géologie. Flore. Emigration bretonne.

Beaux-arts et musique. Dont un fonds important de cantiques bretons.

Archéologie. Compte-rendus de fouilles.

A quoi il convient d'ajouter les divers fonds déposés à la bibliothèque, à titre d'exemple le fonds du mouvement culturel Bleun-Brug (1905-1982).

Un tel déploiement documentaire permet à l'abbaye de collaborer avec tous les organismes, bibliothèques, musées, centres de recherche et de documentation en Bretagne, lui assurant ainsi un rayonnement supplémentaire.

P. MARC SIMON MB

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION A L'ABBAYE DE LANDEVENNEC 1^{ER} OCTOBRE 2005



ANCIENNE RÉSIDENCE DE L'ABBÉ.

1 - Un trop bref séjour

Accueillis de nuit, par une douce pluie, les uns après les autres, et bien tard pour les derniers, en raison d'inattendues difficultés de circulation, les membres du conseil d'administration de la Fondation, et ses proches collaborateurs n'ont découvert qu'au matin les mystères du cadre de leur séjour. Après les laudes et l'Eucharistie, le Conseil d'Administration s'est mis au travail, très confortablement installé dans l'ancienne

résidence de l'Abbé, en contrebas du monastère. Le déjeuner, à la fois simple et raffiné, a de nouveau réuni administrateurs et collaborateurs : au menu également, le récit par ces derniers de leur belle excursion dans la presqu'île de Crozon a fait beaucoup d'envieux. Après, c'est à tous – en deux groupes - que la visite du monastère a été offerte : chacun conservera ses préférences parmi les plus belles vues, toujours plus haut du cloître, du bureau du Père Abbé, de la salle de travail des novices.



UN BUNGALOW DE L'HOTELLERIE FONDU DANS LA NATURE.

Mais il faut également citer la remarquable et célèbre bibliothèque. Le conseil s'est ensuite poursuivi jusqu'à l'heure des premiers départs. Après le dîner, une rencontre a eu lieu en salle du Chapitre entre la communauté et

quelques membres du conseil d'administration et du secrétariat : un événement exceptionnel, vécu, grâce au sens de l'accueil du Père Abbé et de ses frères, dans la plus grande et joyeuse simplicité.

M.T.

2 - Homélie du Père Abbé de Landévennec

En la fête de Ste Thérèse de Lisieux (1^{er} octobre 2005)

« Il y a un an, à pareille date, notre Conseil d'Administration s'est réuni à Lisieux. Grâce à l'amabilité de la Mère Prieure, nous avons pu visiter le nouveau monastère et celui, conservé en l'état, où a vécu celle que nous honorons ce matin. Chacun de nous en a gardé ses propres impressions. Venant de Landévennec, j'ai été marqué surtout par l'exigüité des lieux. Le jardin du monastère est à peine aussi grand que notre cour intérieure ! Il est cerné par un grand mur et, au-delà du mur, directement, la rue... Le lieu où a vécu Thérèse n'a rien à voir avec l'ouverture de sa pensée et de son cœur à l'immensité du monde. Elle s'est vue, dans cet espace étroit, comme au centre de l'Eglise et de l'humanité. Le monastère et son enceinte ont été pour elle le puits où elle n'a cessé de creuser pour y puiser de plus en plus profondément et vivre de plus en plus intensément. L'âme de cette jeune fille était trop grande pour si peu d'espace et si peu d'horizon. Cela l'a conduite à élargir son espace intérieur, en s'ouvrant tant à l'horizon de Dieu qu'à celui des hommes. On peine à penser que la Patronne céleste de l'activité missionnaire de l'Eglise a passé sa vie dans un cadre aussi restreint... »

Karl Barth, commentant dans la Dogmatique la Règle de Saint Benoît, dit qu'il faut la lire « carrément à l'envers ». Benoît écrivait : « Ecoute, fais ceci et cela, et tu parviendras au Royaume céleste ». « Non, dit Barth, ce n'est pas parce que les croyants font « ces choses » que le Royaume de Dieu leur est ouvert, mais c'est parce que le Royaume de Dieu leur a été ouvert, par la mort de Jésus-Christ, qu'ils les feront par la puissance de sa résurrection ». Autrement dit : écoute, prends conscience de ce que tu es, et vis de la grâce qui t'est donnée... C'est ce qu'a fait Thérèse. Alors que la littérature religieuse de son temps enseigne que la grâce de Dieu n'est donnée qu'à quelques-uns, et cela, après d'innombrables mortifications, Thérèse a compris, en lisant simplement l'Evangile tel qu'il est écrit, que la grâce et la lumière de Dieu sont données à tout le monde, offertes à notre liberté. « Dieu a tellement aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui... ait la vie éternelle » (Jn 3, 16). Elle a compris que tout est donné mais que le travail intérieur reste à faire pour que la force et la lumière du Christ pénètrent notre vie intime et quotidienne, et la transforment. La vérité est donnée puisque Dieu a donné son Fils; à nous de « faire la vérité ».

Thérèse a trouvé dans le Christ un espace à sa mesure; elle a même trouvé en lui, nous dit-elle, un « ascenseur ». En Lui, il nous est donné quelqu'un qui nous tend les bras pour nous faire monter vers le Père. Il n'est besoin que de notre consentement à cette initiative divine. De là, chez Thérèse, cette manière bien à elle de comprendre la sainteté comme « une disposition du cœur qui nous rend humbles et petits entre les bras de Dieu, conscients de notre faiblesse et confiants jusqu'à l'audace en sa bonté de Père ». »

3 - Résolutions du Conseil

Première résolution

Le Conseil, après avoir pris connaissance du procès verbal du 10 mai 2005 en approuve les termes à l'unanimité des membres présents et représentés.

Deuxième résolution

Le Conseil approuve le budget prévisionnel pour l'année 2006 établi par Monsieur Ancely, expert-comptable de la Fondation.

Troisième résolution

Le Conseil décide du lieu et de la date des prochains Conseils d'Administration. Ils auront lieu le mardi 10 janvier 2006 et le mardi 18 avril 2006 au siège de la Fondation à Paris. Le Conseil de rentrée octobre 2006 aura lieu le 14, au Monastère des Clarisses de Cormontreuil.

CHRONIQUE JURIDIQUE

QUESTIONS-REponses

1. J'envisage de donner à la Fondation des Monastères un bijou : pourrais-je recevoir un reçu fiscal ?

Parfaitement. Les dons en nature (bijoux, mobiliers ou autres) peuvent faire l'objet d'un don ouvrant droit à reçu fiscal. Très concrètement, le bien sera généralement vendu, et le produit de sa vente servira à aider les communautés religieuses en difficulté ; le reçu sera justement du montant de cette vente. Exceptionnellement, le bien pourra être conservé si cela apparaît légitime au conseil d'administration ; il relèvera alors de la responsabilité de la Fondation d'établir une valeur justifiable tant vis-à-vis de l'administration fiscale que du donateur, en recourant aux services d'un expert.

2. Nous sommes une communauté non reconnue de moines. Une association est propriétaire de nos bâtiments ; l'assemblée générale comprend notamment, selon les statuts, « tous les membres de la communauté ». Un frère qui est exclaustré doit-il être convoqué aux réunions de l'assemblée générale ?

Absolument. Certes, en droit canonique, un exclaustré perd voix

active et voix passive au Chapitre ; il n'a donc pas à y être convoqué. Mais il en va différemment dans les statuts sus-visés. La qualité de membre de l'association est ici liée à celle de membre de la communauté. Or un exclaustré reste membre de son institut : il demeure religieux. A ce titre il fait donc bien partie de l'association propriétaire au sein de laquelle il conserve tous ses droits.

3. Notre communauté envisage de prendre un familier, un retraité qui a ses propres revenus et sa couverture sociale personnelle ; en échange de son bénévolat, nous nous proposons de lui servir hébergement et repas à titre gratuit. Est-ce compatible avec la législation sociale française ?

Non, un bénévole ne peut pas être logé et nourri par la structure auprès de laquelle il travaille, sauf à ce que les sommes correspondantes à ce logement et aux repas soient déclarées à l'URSSAF comme avantages en nature. Ce qui confère alors un statut salarié à votre bénévole, avec cotisations sur lesdites charges en nature. En revanche, un bénévole peut se faire rembourser sur justificatifs les frais

d'hébergement et les repas occasionnés par son bénévolat. Concrètement, si votre hôtellerie a une comptabilité propre, le bénévole paie normalement sa quote-part (nuitées et repas) pour laquelle l'hôtellerie lui remet une facture, au vu de laquelle il se fera rembourser par la communauté.

4. Pouvez-vous préciser le régime fiscal des honoraires de messes perçus par les religieux ?

Le régime fiscal est celui de l'exonération des honoraires de messes expressément prévue par la circulaire La Martinière du 7 janvier 1966 qui précise : « les honoraires de messes... ne seront pas considérés comme présentant le caractère d'un revenu, et il y aura lieu dès lors d'en faire purement et simplement abstraction ».

Concrètement, les honoraires sont souvent remis directement aux communautés qui les reversent à leurs religieux prêtres pour assurer l'obligation canonique de célébrer. A aucun stade, la fiscalité n'aura à s'appliquer.

Il en ira de même si l'honoraire est remis au religieux prêtre qui en reversera le montant à sa communauté sous forme de don.

On rappellera qu'au plan canonique les règles relatives aux offrandes de messes sont strictes

(can. 945 suiv.). Un compte doit être soigneusement tenu des messes à célébrer et des obligations accomplies.

5. Notre communauté possède, à ses côtés, une association non lucrative qui envisage de salarier, à mi-temps, le président de son conseil d'administration. Est-ce faisable ?

Le principe de cette rémunération, autrefois interdit par la jurisprudence du Conseil d'Etat, a été ouvert par l'instruction du 15 septembre 1998 sur les organismes à but non lucratif. Mais l'application de ce principe a été progressivement cantonnée très strictement. Il faut concrètement se référer à l'art. 261-7-1° du Code général des impôts. L'association peut rémunérer un de ses dirigeants si le montant annuel de ses ressources propres hors subventions publiques, constaté par un commissaire aux comptes, est supérieur à 200.000 € en moyenne sur les trois exercices clos précédant le versement de la rémunération. En outre les statuts doivent prévoir explicitement cette possibilité de rémunération ; et il reviendra à l'assemblée générale d'en décider à la majorité des 2/3, en vérifiant que l'exercice des fonctions justifie bien le versement d'une rémunération. Le montant de la rémunération est lui-même plafonné à trois fois le montant visé à l'art. 241-3

du Code de la Sécurité Sociale. A défaut de remplir toutes ces conditions, et quelques autres sur la transparence démocratique de l'association, la rémunération d'un de ses dirigeants par une association lui fait perdre son caractère non lucratif, et l'obligera au paiement des impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, TVA , taxe professionnelle).

Autant dire que la possibilité de rémunérer des dirigeants d'association, ouverte par l'instruction de 1998, est presque enterrée...

6. Notre monastère sonne les cloches avant tous les Offices de nuit et de jour, pour les Angelus aussi. Des voisins s'en sont plaints au maire. Quels sont les pouvoirs de celui-ci ?

Le maire a des pouvoirs de police dans le but de faire respecter l'ordre public ; en l'espèce, est en cause la tranquillité publique. Mais en même temps, le maire se doit de garantir la liberté de culte, notamment posée par la loi de 1905. Le juge administratif, saisi fréquemment par des recours en excès de pouvoir contre les arrêtés municipaux depuis le début du 20^e siècle, tente un équilibre entre ces deux exigences de l'ordre public et des libertés publiques. Le Conseil d'Etat et les autres juridictions administratives statuent donc au cas par cas pour vérifier si les

pouvoirs de police mis en œuvre sont bien justifiés par la nécessité de la tranquillité publique, et il effectue un contrôle de proportionnalité entre la gravité de la mesure administrative prise et la gravité du trouble à l'ordre public allégué.

Ainsi, il a été jugé (Cons. d'Etat, 24 février 1912, abbé Sarralongue) que pour préserver l'ordre public, un maire avait pu interdire les sonneries de cloches de nuit entre 18 h. et 6 h. du matin. D'autres fourchettes plus récentes ont été retenues : entre 22 h. et 7 h. du matin (interdiction de nuit correspondant à d'anciens règlements sanitaires et souvent repris dans les règlements de copropriété) ; ou bien entre 21 h. et 6 h. du matin, ce qui correspond à la période durant laquelle on peut être pénalement poursuivi pour tapage nocturne.

A mon sens, si durant la nuit, un maire peut purement et simplement interdire toute sonnerie de cloches, il n'en va pas de même durant le jour, car « entraver ou supprimer les sonneries de cloches de nombreux Offices porte atteinte au libre exercice du culte » (Cons. d'Etat, 24 mai 1938, abbé Touron). La réglementation municipale des cloches durant la journée est donc possible, mais sans excès. Il revient au maire

d'apprécier les circonstances de fait justifiant son intervention, sous l'éventuel contrôle du juge administratif. Dans un arrêt récent, la Cour Administrative d'appel de Douai (26 mai 2005, commune de Férin), n'hésite pas à faire vérifier par le bureau Veritas l'intensité des sonneries : en l'espèce est considérée acceptable aux abords du rive-rain une émergence sonore de 8dB(A) inférieure à la limite admissible de 12dB(A).

Le maire doit donc apprécier les circonstances de fait, pour éventuellement demander de limiter les sonneries de cloches diurnes si elles étaient trop répétitives, ou trop longues causant un trouble certain au voisinage. Appréciation très subjective donc : le mieux est de tenter de trouver un terrain d'entente avec l'autorité municipale.

P. ACHILLE MESTRE

ECHOS DU MONDE MONASTIQUE

22 octobre 2005 : DEDICACE DE L'ÉGLISE DU MONASTÈRE NOTRE DAME DE LA PLAINE (Bernardines d'Esquermes)

Madame de Sévigné aurait écrit : « *Je vais vous conter, ma fille, une chose rare et belle, forte et émouvante, chargée d'espoirs, d'amour et d'immortalité : la dédicace d'une nouvelle église...* »

Que ce soit au 17^e siècle ou au début du 21^e siècle, une cérémonie de dédicace reste toujours un moment exceptionnel. Vivons donc ensemble cette journée.

Le jour

Un mélancolique samedi d'automne. Ce matin du 22 octobre, la pluie tombe, douce et têtue, le vent colle les feuilles mortes. Mais, plus l'heure de l'office approche, plus le ciel s'éclaircit et, à 15 h, c'est sous un soleil qui dore les arbres du parc que les fidèles se rassemblent.

Le lieu

Une belle bâtisse au lieu-dit « La Cessoie » à Saint André (59350), dans la proche banlieue de Lille. Depuis leur arrivée en

1948, les sœurs cisterciennes bernardines d'Esquermes y ont installé le noviciat et la Maison Générale. Le monastère se construit progressivement (en briques), mais, pour des raisons financières, l'église ne peut être réalisée et une salle est aménagée ; ce qui devait être provisoire a duré plus d'un demi siècle !

Une espérance satisfaite !

Mais un donateur, anonyme, souhaite offrir la construction d'une église pour remercier le Seigneur de l'avoir comblé dans sa vie professionnelle et familiale. La Providence veilleit.

La cérémonie

Un peu avant 15 h, après avoir été accueillis par les religieuses, les invités passent par une porte étroite, à l'extérieur, puis par une autre plus large pour rentrer dans l'église, illuminée par un puits de lumière au-dessus de l'autel. C'est le cheminement vers Dieu, voulu par l'architecte.

La procession d'entrée

(la Croix, la communauté, les diacres, les prêtres et Mgr Defois) accompagne les reliques qui sont portées au sanctuaire. L'architecte, M. Debrock, très ému, explique sa création, ce qu'il a voulu exprimer avec cette construction : la sobriété, la beauté, la paix, l'équilibre, l'élévation spirituelle. Neuf mois de travaux, en parfaite harmonie avec la congrégation et le donateur.

Le rite d'entrée terminé, l'évêque bénit l'eau pour asperger le peuple, en souvenir du baptême, puis dit ensuite une oraison qui se termine par : « ...accorde à ton peuple ici rassemblé, ainsi qu'à tous nos frères qui viendront en cette église célébrer tes mystères, de parvenir un jour à la Jérusalem du ciel. »

La liturgie de la Parole

(deux lectures et le Saint Evangile) est accompagnée par le psaume 83 : « *Heureux les habitants de ta maison, Seigneur ! De quel amour sont aimées tes demeures ...* »

La deuxième lecture (1 Pierre 2,4-9) est d'actualité : « *Le Seigneur Jésus est la pierre vivante que les hommes ont éliminée, mais que Dieu a choisie car il en connaît la valeur. Vous aussi soyez les pierres vivantes qui servent à construire le Temple spirituel...* »

Elle se termine par l'Alleluia : « *ma maison est une maison de prière ici ; je serai présent pour toujours !* »

La liturgie de la dédicace

est solennelle, belle, grave, lumineuse. Elle commence par le chant des litanies des saints : l'assemblée demande l'intercession des saints, la pitié de notre Seigneur, la grâce d'être écouté et exaucé « *...Pour qu'il te plaise de bénir et de sanctifier la famille qui nous a fait don de cette église, de grâce, écoute-nous* »

Après le chant des litanies, l'évêque supplie : « *Seigneur notre Dieu, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, et de tous les saints, accueille nos prières :*

Que cet édifice que nous allons te dédier devienne une demeure de grâce et de salut,

Où le peuple chrétien se rassemble dans l'unité, t'adore en esprit et en vérité et se construit dans la charité. »

La déposition des reliques (St Benoît, St Albéric) dans l'autel est suivie par l'émouvante prière de dédicace dite par Mgr Defois (cette prière est disponible en entier, sur notre site internet) : « *...puisque aujourd'hui le peuple des fidèles, dans une liturgie de fête, désire te consacrer pour toujours cette maison de prière où il viendra*

t'adorer, s'instruire de la parole et se nourrir des sacrements....elle est la demeure de Dieu parmi les hommes, le temple saint fait de pierres vivantes, fondé sur les Apôtres. »

Le moment fort de la cérémonie arrive avec l'onction de l'autel et des murs de l'église. L'évêque répand le saint-chrême au milieu de l'autel, aux quatre angles et sur toute la table. Puis il oint les murs de l'église, en faisant quatre croix pendant que l'assemblée chante :

« Voici la demeure de Dieu parmi les hommes : ils seront son peuple et Dieu avec eux sera leur Dieu... »

Après le rite de l'onction, on place sur l'autel un amas de grains d'encens mêlés à de la cire. L'évêque y met le feu en disant : *« Que monte devant toi, Seigneur, notre prière, comme la fumée de cet encens, et comme son parfum dans cette demeure, que ton église répande par le monde la joie et la grâce du Christ. »*

Et à ce moment-là, les témoins l'affirment, le soleil a inondé l'église et la communauté des religieuses !

L'illumination de l'autel et de l'église

L'autel est couvert d'une nappe sur laquelle on place des chandeliers. Un diacre s'approche de l'évêque. Celui-ci, debout, lui remet un petit cierge allumé, en disant à haute voix : *« Que*

resplendisse dans l'église la lumière du Christ, et que parvienne à tous les peuples la plénitude de la vérité ! »

On fait alors l'illumination de l'église ; en signe de joie, on allume tous les cierges, les bougies disposées à l'emplacement des onctions et tous les luminaires de l'église.

Liturgie eucharistique

La préparation de l'autel a lieu comme d'habitude. Ensuite quelques fidèles apportent le pain, le vin, l'eau, la nappe et certains symboles de la construction (les plans). La préface de la prière eucharistique insiste : *« dans cette maison que tu nous as donné de bâtir, où tu accueilles le peuple qui marche vers toi... »*

Puis la cérémonie suit son cours habituel et se termine par un merveilleux LAUDATE DOMINUM repris par tous les participants.

Comme le nouveau-né qui rentre à l'église pour recevoir le baptême et en ressort apparemment le même, l'église qui a reçu le Saint Chrême n'est plus seulement des murs, des poutres, un toit, mais la demeure de Dieu !

Il y a maintenant une église en plus.

Le donateur accompagné de sa famille, mêlé aux fidèles, a suivi

cette cérémonie. Il nous a confié que, trop absorbé par sa vie professionnelle et ses multiples activités caritatives, il n'avait pas le temps de prier comme il le souhaitait.

Ainsi, nous dit-il, « cette église et les religieuses porteront mes oraisons. »

Son humilité et sa foi sont émouvantes, autant que sa générosité.

FRANÇOISE MARÉCHAL.



NOUVELLE ÉGLISE DES BERNARDINES D'ESQUERNES.

Les Bernardines d'Esquermes.

Ce sont des cisterciennes qui suivent la règle écrite au 6^e siècle par St Benoît au Mont Cassin. Elle est caractérisée par une approche humaine et équilibrée et répand l'esprit de l'évangile.

Des femmes ont voulu suivre l'idéal cistercien et de nombreux monastères féminins ont été fondés, dont plusieurs en Flandre française : Annay (1196), St Omer (1217), Douai (1221), qui, comme toutes les Abbayes en France ont été supprimées à la Révolution, en 1789, et leurs membres dispersés.

Trois moniales, une de chaque abbaye, se sont retrouvées après la Révolution avec pour seule préoccupation, le rétablissement de leur vie monastique cistercienne. Après plusieurs années d'exil, se déplaçant d'un lieu à un autre, elles finirent par s'établir dans le petit village d'Esquermes, près de Lille et furent reconnues officiellement en 1827, puis, en 1955, comme un ordre de moniales cisterciennes, avec des vœux solennels.

En 2005, huit monastères sont répartis sur trois continents : 2 en France (maison générale et le Touvet), 2 en Angleterre, en Belgique, au Japon, au Congo et au Burkina Faso.

La Vierge Marie-Reine de Citeaux- tient une place particulière dans la vie des bernardines : chaque monastère est placé sous sa protection.

L'ordre est caractérisé par son ouverture éducative (3 monastères ont des écoles).

La communauté de Notre Dame de la Plaine à Saint André, près de Lille, compte 33 sœurs de 35 à 94 ans. L'école est actuellement fréquentée par environ 300 élèves.

Adresse :

287, avenue de Lattre de Tassigny

59 876 Saint André cedex

Tel. 03 20 51 76 20

www.bernardine.org

LA JOURNEE DE FORMATION AU CENTRE SEVRES

La journée de formation co-organisée par Monastic et la Fondation des Monastères au Centre Sèvres, programmée le 23 novembre, et annoncée dans notre dernier numéro, a été une nouvelle fois contrariée par la grève affectant les transports. Malgré tout, plus de 90 participants ont pu être présents, sur le thème « Monastères et Laïcs ».

Mère Marie-Madeleine de Chantelle y a partagé de profondes réflexions sur les enjeux monastiques des relations avec les laïcs, tandis que Monsieur Poquin, Président de l'ATC, détaillait le fonctionnement très concret de l'Aide au Travail des Cloîtres, marquée dès l'origine par les initiatives croisées de moines et laïcs. L'après-midi, l'intervention de Mme Arnaud-Leynaud, du Centre du Didrachme, brossait un panorama complet de la législation sociale qui s'impose à tout monastère employeur. Les nombreux échanges, notamment sur le contrat de travail, et le recours au bénévolat ont montré l'intérêt de ces questions pour les participants.

Le compte-rendu qui en sera fait par Monastic sera proposé aux communautés.

LES ARNAQUES SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS

Fortunes et infortunes sur internet

En matière d'arnaque, l'inventivité n'a guère de bornes, dès lors qu'un nouveau truc est trouvé. Depuis plusieurs mois, et avec une forte recrudescence ces derniers temps sur l'e-mail de la Fondation, et sur ceux des communautés qui nous l'ont confié, les plus belles et alléchantes propositions de gains se présentent : de riches veuves saoudiennes, ou orphelins de milliardaires en pays animiste et néanmoins convertis au christianisme, désireux de partager des sommes fabuleuses et demeurées secrètes avec vous et vos œuvres de charité vous demandent votre aide pour « faire sortir » leur trésor des pays dangereux où il a été caché par un mari ou un père prévoyant, prématurément et brutalement décédé, sinon lâchement assassiné. Ici on ne parle qu'en millions de dollars. Il faut agir vite, sinon la proposition du partage sera faite à d'autres etc.

Ce que cherchent ces contacts, ce sont des références bancaires, des signatures, pour leurs activités malhonnêtes, de blanchiment d'argent semble-t-il.

Il faut donc ignorer et jeter à la corbeille tout message de ce type, y compris ceux qui, tout en ne jouant pas la carte exotique ou dramatique, proposent un quelconque gain.

Autre danger, des signaux tout à fait vraisemblables, vous indiquant que votre banque a un message urgent pour vous. La procédure qui suit vise à vous faire taper vos codes secrets pour vous les voler. Conseil : ne jamais céder à ces incitations, et respecter toujours les codes de connexion convenus avec votre banque.

RECENSIONS

Guérison et exorcisme. Comment discerner ?

Philippe MADRE

280 pages, Ed. des Béatitudes 2005.

Dans le cadre des recensions de la précédente revue consacrées au Renouveau charismatique, il conviendrait d'ajouter cet ouvrage. L'auteur, médecin et membre de la communauté des Béatitudes depuis ses origines, fait ici le bilan de ses recherches au terme de trente années d'expérience. Le travail est très didactique : à partir de l'Évangile, l'auteur cerne les comportements à risques et les moyens spirituels adéquats pour y remédier.

Sauvée de l'enfer par l'exorcisme

Fabienne AMYOT

218 pages, Cerf 2005.

Une autobiographie qui se lit d'une traite et dévoile la face cachée de la souffrance ; elle montre aussi comment pour en sortir son auteur a pris bien des chemins de guérison qui passèrent, presque par hasard, par une abbaye méridionale, d'où elle fut envoyée à Medjugorje puis à Cacuna, avant de découvrir en Italie un exorcisme vécu, tel un accouchement analytique, sur plusieurs années. Le livre est touchant : Fabienne Amyot a tout fait, tout tenté pour guérir d'une histoire familiale et personnelle bien lourde, avec une foi bien chevillée.

La liberté de l'obéissance

par un Chartreux

222 pages, Presses de la Renaissance 2005.

Le Père Maître de la Grande Chartreuse est particulièrement habile pour nous présenter, à travers son expérience, l'obéissance cartusienne qui donne accès à une vraie liberté, en s'inscrivant dans la logique de l'amour du prochain. Moines et moniales seront particulièrement intéressés par les fréquents développements citant et commentant les Statuts rénovés de

l'Ordre non accessibles par ailleurs. Maîtres des novices et jeunes moines trouveront là beaucoup de conseils pour avancer sur le chemin de la perfection.

« *Un seul Maître* ». *L'autorité doctrinale dans l'Eglise.*

GRUPE DES DOMBES

248 pages, Bayard 2005.

Ce groupe œcuménique bien connu, catholique-protestant, qui se réunit à l'abbaye de Pradines depuis la disparition de la communauté cistercienne des Dombes, vient de publier un document-clé sur la question essentielle de la Tradition et du Magistère dans l'Eglise, montrant qu'il n'hésite pas, après le document de 1999 sur Marie, à s'attaquer à des questions sensibles mais fondamentales. Et une fois de plus, le groupe invite les Eglises à la conversion. A la conversion mutuelle, pourrait-on dire. Les propositions doctrinales sont mesurées qui prônent un consensus différencié, dans le sens où celui-ci a été employé dans la Déclaration commune de 1999 sur la justification. Dans une perspective de communion entre nos Eglises, l'uniformité par le nivellement est dépassé ; la reconnaissance mutuelle de certaines différences est légitime. Mais jusqu'où ces différences peuvent-elles aller ? Quel point de non-retour ne peuvent-elles pas dépasser si l'on désire que nos Eglises se reconnaissent un jour comme sœurs ? Sur ce terrain, le groupe des Dombes mène un long et patient combat. Tous les fervents de l'œcuménisme lui en savent gré.

Sainte montagne

Dominique CERBELAUD

126 pages, Lethielleux 2005.

Voici un bien beau commentaire, fort spirituel, de l'Evangile de la Transfiguration dont l'auteur sait faire résonner toutes les harmoniques bibliques. La méditation inspirera particulièrement le moine et la moniale invités, à la suite de Pierre, Jacques et Jean, à l'intimité avec Jésus : à demeurer avec Lui, à écouter son silence, à n'avoir d'yeux que pour Lui. La scène inspire à la conversion, à se quitter soi-même pour entrer dans la nuée claire-obscur de la foi.



Le moine et la psychanalyste

Marie BALMARY

204 pages, Albin Michel 2005.

A l'origine de ce livre, il est deux rencontres faites par Marie Balmary : avec Jacques Lacan qu'elle consulte sur sa thèse et qui lui demande de « laisser quelque chose à sa secrétaire » ; puis avec le frère Marc-François Lacan qui la reçoit un Vendredi Saint à Hautecombe autour d'une tasse de café délicatement offerte. Les mises en scène sont contrastées ; elles vont libérer la parole pour un dialogue fécond entre le moine et la psychanalyste. Nous n'en saurons guère davantage sur sa teneur, car le livre relève de la parabole pour démêler, dans la Bible et dans la vie, l'écheveau de la relation. Voilà qui suscite des relectures bibliques décapantes : sur Dieu et le sacrifice d'Isaac, sur l'idolâtrie ou la circoncision. On découvrira que les deux Lacan ont bien en commun cette phrase de Rimbaud : « Je est un autre ». Aussi intéressera-t-il tous ceux qui ont connu et apprécié, de près ou de loin, ce grand moine bénédictin. Les psychanalystes, lacaniens ou non seront également passionnés.

A.M.



Les pierres vivantes L'église revisitée

Frère Philippe MARKIEWICZ et Ferrante FERRANTI

232 pages, Philippe Rey (diffusion Seuil) 2005.

La FNAC délivre des « coups de cœur du libraire ». Cet ouvrage mériterait d'y figurer car il est aussi passionnant à lire qu'original à découvrir. C'est un livre à deux voix, écrit par deux architectes dont l'un est devenu moine à Ganagobie et l'autre photographe. La composition est excellente qui nous renvoie d'un texte à l'autre, qui commente des clichés superbes et fort inattendus parfois. Chaque auteur est responsable de sa parole, le sait et en profite pour parler aussi d'expériences vécues. L'analyse générale repose sur une vaste culture théologique et technique bien assimilée. Les auteurs nous invitent avec justesse à une relation personnelle avec l'architecture sacrée, à goûter une église et la liturgie qui s'y déroule par tous nos sens, lesquels donnent à aimer et à contempler plus que la seule raison n'autorise à le faire. L'encens, la lumière, les étoffes, les chants, les gestes permettent d'aborder le mystère avec tout son corps, d'être acteur d'une cérémonie qui n'est pas réservée aux seuls clercs. Cette dynamique de communion doit être favorisée par l'architecture qui rassemble, qui unit et

donne sens à la vie qui se déroule ici. Et qui permet aussi de transmettre la foi aux générations futures. Les auteurs ont parfaitement réussi leur pari ; ils nous communiquent leurs enthousiasmes, et proposent ici ou là des pistes de réformes qui intéresseront les liturgistes. Un livre à ne pas manquer !

A.M.

Le péché originel, heurs et malheurs d'un dogme

Sous la dir. de Christophe BOUREUX et Christophe THEOBALD
216 pages, Bayard-Concilium 2005.

Un collectif d'auteurs internationalement reconnu se penche sur un dogme discuté qui entraîna de malheureuses dérives dans la théologie, à cause d'une lecture historicisante dont certains documents récents du Magistère ne sont toujours pas exempts. Les auteurs nous invitent, selon des réflexions très différentes, à une relecture symbolique de la théorie du péché originel. A une actualisation aussi de ce péché qui traverse nos propres égarements comme ceux de la société. On s'est trop centré sur un accident historique, au lieu de voir en lui une structure, tout à fait dramatique, de notre liberté humaine. A cet égard, on a particulièrement apprécié les contributions introductive et conclusive, celles du P. Sesboüé et du P. Théobald.

Passion pour le Christ, passion pour l'humanité

Congrès international de la Vie consacrée
320 pages, Bayard 2005.

Le premier Congrès international de la Vie consacrée s'est tenu à Rome en novembre 2004. La double « passion » des consacrés a été illustrée par la contemplation de deux icônes : celle de la Samaritaine près du puits de Sicar, et celle du Samaritain sur le chemin qui va de Jérusalem à Jéricho. Les apports sont variés, depuis un long et important Instrumentum laboris préparatoire jusqu'au bref document final, en passant par certaines interventions retenues parmi les plus percutantes. Il en ressort beaucoup de questions qui interrogent les consacrés de notre temps. Par exemple les structures de la vie consacrée, traditionnellement occidentales, valent-elles pour les mondes nouvellement évangélisés ? Ne conviendrait-il pas de faire une plus large place à la décentralisation ? Et puis les instituts ne sont-ils

pas trop gagnés par la société de consommation, alors qu'ils devraient proposer une contre-culture faite de partage et de don ? Les œuvres apostoliques, parfois démesurées, ne devraient-elles pas être repensées ? Un intervenant relève des symptômes d'épuisement de la vie consacrée classique et plaide pour un nouveau retour aux sources, à la sequela Christi. Face aux blocages de nos sociétés sans horizon, observe le P. T. Radcliffé, la vie consacrée devrait offrir 'une histoire alternative de l'avenir' - ce qu'elle ne fait pas toujours. Voilà un Congrès à la fois décapant et porteur d'espérance.

Les collections du Carmel de Pontoise

Sous la direction de CHRISTIAN OLIVEREAU

Par un groupe d'auteurs

122 pages, Ed. Créaphis 2004.

Très beau catalogue de l'exposition des collections du Carmel de Pontoise réalisée au Musée Tavet-Delacour pour l'anniversaire de l'installation des Carmélites en France en 1604 et la fondation du Carmel de Pontoise en 1605. Une série d'œuvres des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles : tableaux, objets du culte, canivets etc. Un magnifique patrimoine.

Histoire de la laïcité à la française

Loi de 1905 : le livre du centenaire officiel

Académie des Sciences Morales et Politiques

192 pages, 2005.

Un siècle de laïcité. Dans ces mêmes colonnes, en son temps (n° 135, p. 23), nous avons tenté un bilan de la loi de séparation. Cette année, de nombreux articles et livres de droit ou de science politique ont été publiés, de nombreux colloques organisés. Les cérémonies anniversaires officielles ont été confiées à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. C'est justement sous ses auspices qu'est publié ce bel ouvrage qui retrace tout l'historique des relations entre la France et les cultes. Le texte est fiable, rédigé par Yves Bruley, chargé de mission à l'Académie. Ce livre-album est illustré de très nombreuses et belles photographies souvent peu connues.

A.M.

ANNONCES

- 1** La Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale recherche des bâtiments situés à la campagne et entourés de terrain - sans préférence pour la région - en vue d'installer des communautés monastiques. Merci de contacter l'Evêque vicaire Marc.
Eglise Saint Joseph
58-60 rue Paul-Louis-Lande
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 95 90 96
- 2** Le Conservatoire de plantes médicinales et sauvages de La Contour recherche un lieu d'accueil, toutes régions, pour implanter et préserver des variétés de plantes botaniques. D'anciens bâtiments conventuels ou de caractère permettraient une parfaite intégration de cette activité dans son cadre.
Contacter M. et M^{me} Ghislain Garde. Château de la Contour
86500 Jouhet
58-60 rue Paul-Louis-Lande
Tél : 06 67 71 40 10
06 86 37 67 84
- 3** Propose de donner livres religieux divers (documents conciliaires ou d'Eglise, livres de spiritualité).
Prendre contact
avec Clotilde Cartier.
Tél : 01 48 80 95 80
- 4** Recherche voyageurs pouvant acheminer des livres destinés aux Clarisses de Cotonou.
Contact M^{me} Reynaud.
3 rue des Folies
92500 Rueil Malmaison
Tél : 01 47 51 78 42
- 5** Couple de jeune retraités (54 et 51 ans) avec références, oblats de Saint Benoît de La Rochette à Belmont-Tramonet, recherche, régions Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Centre, place de gardiennage dans prieuré ou monastère. Propose services divers tels que entretien, réparation, bricolage.
Contacter M. et M^{me} Sgobba.
Le Village
11270 Ribouisse
Tél : 04 68 60 09 59

- 6** Région ouest, propose logement pour prêtre, religieux ou religieuse désirant un temps de repos, étude ou solitude en campagne. Convierait aussi pour œuvre religieuse, par exemple vouée à la formation de la jeunesse.
Tél : 02 41 62 52 69
- 7** Vous avez des textes à taper et/ou des cassettes audio à transcrire et vous n'en avez pas le temps. Brigitte Noyer se propose de le faire pour vous. Paiement par chèque emploi service.
bricheno35@hotmail.fr
- 8** Recherche pour communauté une très grande table ancienne bois massif, à prix abordable (environ 3m).
Contacter M. Roger Granjouan.
16 impasse des 4 vents
56100 Lorient
Tél : 02 97 87 97 83
06 12 47 19 11
- 9** Une communauté contemplative de la région parisienne recherche une personne pouvant prendre en charge la porterie. Toutes les propositions seront accueillies et étudiées.
Bien vouloir s'adresser à la Fondation des Monastères qui transmettra.
- 10** Communauté bénédictine dans l'est recherche d'urgence occasion minibus ou voiture 5 places.
Faire offre à Sr Marie-Danielle.
Tél : 03 88 50 41 67
- 11** Communauté donnerait revue ETUDES.
Série presque complète de 1964 à 1991.
Contacter par fax le :
02 96 24 96 17



Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
« **Les Amis des Monastères** »

Tarifs

Ordinaire : **15 €**

Soutien : **25 €**

Le numéro : **4 €**

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner à la revue « Les Amis des Monastères »,
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 15 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 25 €,
- Je demande l'abonnement gratuit
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).



Communauté religieuse

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
83/85, rue Dutot
75015 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés,
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
aux informations vous concernant.



